



# COMMUNIQUÉ

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE, DE BANK OF AFRICA DU MARDI 20 JUIN 2023**

L'Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, de BANK OF AFRICA, s'est valablement tenue, le mardi 20 juin 2023 à 11 heures, au Siège Social -140, Avenue Hassan II Casablanca, sur convocation du Conseil d'Administration, présidé par M. Othman Benjelloun. De même, les actionnaires de la Banque ont pu assister à l'Assemblée par voie de visioconférence. Ainsi, les Actionnaires présents ou représentés, et ceux ayant voté par formulaire de vote par correspondance, détenaient un total de 155.713.809 actions, représentant 74,6% du capital social et des droits de vote de la Banque.

L'Assemblée Générale Mixte, a adopté à l'unanimité les 10 résolutions de l'AG Ordinaire et les 4 résolutions de l'AG Extraordinaire. Les États comptables publiés dans les journaux d'annonces légales *Le Matin* et *La Nouvelle Tribune* n'ont subi aucune modification entre la date de convocation de l'Assemblée Générale susvisée et la date de leur approbation par ladite Assemblée.

L'Assemblée Générale Mixte a notamment approuvé la distribution d'un dividende brut de 4 Dh par action, renouvelé le mandat du cabinet Fidaroc Grant Thornton et désigné le nouveau cabinet BDO Sarl en tant que Commissaires aux Comptes, renouvelé le mandat d'administrateur de M. Azeddine Guessous ainsi que décidé d'une augmentation du capital social par incorporation des réserves donnant lieu à une distribution d'actions gratuites.

Le détail des votes est disponible sur le site de la Banque [www.ir-bankofafrica.ma](http://www.ir-bankofafrica.ma)

### **BANK OF AFRICA**

Société Anonyme au Capital social de 2.087.698.270 de Dirhams- Siège social : 140, avenue Hassan II.  
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements  
n° 2348-94 du 23 août 1994 – RC Casablanca : 27129